



## Comité d'Intérêts de Quartier Les Camoins - Camoins les Bains

*Reconnu d'utilité publique par affiliation à la confédération*

**SYNTHESE de l'Assemblée générale du CIQ (16\_04\_2022) suivie de la Visite du quartier avec le Maire (17\_05\_2022)**

THEMES	COMMENTAIRES DETAILLE DE LA DEMANDE	POSITION DE LA MAIRIE
<b>Pose de caméras centre village</b>	Motivée par les nombreux délits de vandalisme et les déchets sauvages	La ville ne dispose plus des moyens financiers pour ces installations et propose le positionnement de caméras dites nomades.
<b>Réaménagement de la sortie du petit centre commercial de la Boucle (vieille demande)</b>	Cette demande est très ancienne et ce défaut avait été signalé par le CIQ lors de la délivrance du permis de construire. La ville avait projeté un aménagement	Le maire a constaté de visu le franchissement de la ligne blanche continue par les usagers qui remontent vers Les Camoins. Il relance une étude auprès de la métropole.
<b>Surveillance des travaux Angle Traverse de la Chapelle / montée des Camoins, face à l'école</b>	Demande de pose de miroir	Aménagement d'un passage piétons devant l'école avec feux. <u>Miroir</u> : la pose de miroir incombe aux habitants qui doivent demander l'autorisation du propriétaire du mur ou du terrain sur lequel il doit être posé puis celle de la mairie qui évaluera l'intérêt et les risques. La dépense bien sûr est supporté par le demandeur.
<b>Amélioration des conditions de circulation inter quartiers, montée d'EOURES</b>	L'étroitesse de la montée d'EOURES oblige souvent les véhicule à monter sur les trottoirs mais c'est la sécurité des piétons qui est problématique. Le CIQ a mis en avant l'absence d'application des préemptions figurant au PLUi lors de la délivrance des PC sur cette voie.	A priori il est difficile pour la mairie de Marseille de financer ces préemptions, une réponse détaillée est attendue.
<b>Résolution de la présence d'eau au niveau du ralentisseur de la montée d'Eoures, devant l'école des Camoins</b>	Cette voie d'eau entraine des plaques de verglas l'hiver et de nombreux accidents de circulation juste devant l'école. Ce fait est signalé depuis plusieurs années.	La mairie lance une nouvelle étude pour le réaménagement du plateau.
<b>confirmation de l'aménagement du parking entre l'église et la MPT</b>	Fait suite à la demande des habitants du centre village	Il s'agit d'une création qui impacte les espaces verts, une étude sera lancée



## Comité d'Intérêts de Quartier Les Camoins - Camoins les Bains

*Reconnu d'utilité publique par affiliation à la confédération*

<b>PPRIF: participation des collectivités à la mise en sécurité des habitations situées en zones à risques, aide matérielle à l'élimination des déchets</b>	Depuis la parution du PPRIF qui a classé de nombreuses zone d'habitation en risque élevée d'incendie, aucun service technique n'est venu aider les propriétaires pour leur mise en sécurité. Le règlement du PPRIF oblige les propriétaires à modifier leur habitation et à un débroussaillage porté à 100 mètres. Le CIQ demande une aide des services techniques ainsi que la fourniture des moyens techniques pour aider les propriétaires à assurer le débroussaillage qui, il faut le rappeler, va au-delà de leur limite de propriété. Egaleme nt été évoqué la classification anormale des zones à risques en zone non constructible au titre du PLUi, une meilleure articulation entre PPRIF et PLUi est souhaitée.	Réponse attendue
<b>Mise à disposition de bennes à déchets verts</b>	Le CIQ demande que la fréquence de mise à disposition de ces bennes soit beaucoup plus importante au regard des besoins.	La mairie s'est engagée sur la mise à disposition de bennes à déchets verts et nous attendons d'autres propositions.
<b>Mise à disposition des PC et des projets de construction reprogrammation des visites de quartier avec la mairie de secteur</b>	Dans le cadre des relations étroites avec la mairie, le CIQ tient à ce que ces 2 points soient pris en considération	Réponse attendue
<b>Mise en sens unique de la rue BERNARD</b>	Demandée afin d'éviter que des véhicules empruntent ces voies très étroites et se retrouvent souvent coincés.	La pose d'un panneau de sens unique doit être approuvé par l'ensemble des riverains et la mairie demande au CIQ de réaliser le sondage. La pose de panneau de sens interdit avec la mention « sauf aux riverains » ne peut concerner que les voies privées. La mairie de secteur rappelle que tous les véhicules stationnés sur les trottoirs sont susceptibles d'être verbalisés (135€) comme cela s'est déjà produit dans nos quartiers
<b>Elagage de la végétation en limite de voie publique</b>	Le CIQ a plusieurs fois constaté et fait remonter l'absence d'entretien des végétations privées en limite de voie publique. Cela nuit à la sécurité des piétons notamment montée d'EOURES, rend aussi difficile les croisements de véhicules et constitue	La mairie considère que le rôle du CIQ est de sensibiliser les habitants sur ce point en mettant en avant les articles de lois correspondants.



## Comité d'Intérêts de Quartier Les Camoins - Camoins les Bains

*Reconnu d'utilité publique par affiliation à la confédération*

	un danger pour les arbres qui en certains endroits, touchent les lignes EDF et de téléphone. <b>Le CIQ refuse catégoriquement d'appliquer la demande de la mairie figurant sur le cadre ci-après</b>	
<b>Couverture du ruisseau LA GADELONE</b>	Le CIQ demande la couverture de ce ruisseau afin de résoudre...	

La présidente  
Huguette COPIEUX

Le vice-président  
Yves MAGGIORE